

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

L'avis du préfet des Alpes-Maritimes

Depuis plusieurs mois, la secrétaire départementale du Parti communiste, Cécile Dumas, avait demandé à rencontrer le préfet des Alpes-Maritimes au sujet des réfugiés de Vintimille.

Par Sarah Connor

Après un premier rendez-vous annulé en raison de l'attentat du 14 juillet, Cécile Dumas et Fabienne Revillet (qui est membre de l'exécutif départemental du PCF) ont été reçues mardi 13 septembre par Adolphe Colrat, préfet des Alpes-Maritimes, Franck Vinesse, sous-préfet chargé des politiques de la ville, et François-Xavier Lauch, directeur de cabinet du préfet.

Lors de cet entretien, le préfet tient un discours de fermeté. Il explique, tout d'abord, que le flux de migrants à Vintimille existe depuis avril 2014 et qu'il n'y a que très peu de demandes d'asile. Venant d'Érythrée, du Soudan, d'Afghanistan et d'Éthiopie, la plupart des migrants arrivant à Vintimille ne voudraient pas rester en France, d'après lui, mais simplement passer pour rejoindre par le nord de la France, l'Angleterre ou l'Allemagne. C'est pour cela qu'il parle de migrants et non de réfugiés.

Il explique ainsi devoir répondre à son

obligation de ne laisser personne passer. Il continuera donc les contrôles à tous les points de passage autorisés. Il confirme, en effet, que toute personne sans titre sera reconduite en Italie -souvent loin de Vintimille- selon les mesures prises par le ministère de l'Intérieur italien qui travaille en « parfaite harmonie » avec le préfet des Alpes-Maritimes.

Il durcit même son propos lorsqu'il indique qu'il n'appartient pas au préfet des Alpes-Maritimes d'organiser la solidarité et que, depuis l'installation du centre de la Croix Rouge à Vintimille,

il n'y aurait pas de problème humanitaire. Il affirme très fortement que les « passeurs de type mafieux » seront systématiquement arrêtés et passeront devant la justice. Mais il va encore plus loin pour dire que, personnellement, il aimerait que les « passeurs solidaires » soient aussi déférés devant le tribunal. Interrogé par Cécile Dumas sur l'annonce du ministre de l'Intérieur de trouver plus de 10 000 hébergements en faveur des migrants dans onze régions sur treize et permettre de démanteler la « jungle » de Calais, le préfet laisse entendre que le département des Alpes-Maritimes ne devrait pas être candidat à cet accueil.

PROPOSITIONS DU PCF 06

Accueillir dignement les réfugiés

La France avait promis d'accueillir 30 000 réfugiés. Aujourd'hui, seulement 10 000 ont été accueillis. Cela représente 1,51 personne pour 10 000 habitants. Qui parle d'invasion ?

Par Cécile Dumas

Depuis des mois, plusieurs centaines de réfugiés arrivent régulièrement à Vintimille et cherchent à passer la frontière française. Ils prennent des risques considérables pour traverser la Méditerranée et certains croient qu'une frontière va les arrêter.

Non, la réalité est tout autre : des dizaines de personnes passent, en effet, par la montagne et arrivent en France, malgré la fermeture des frontières.

L'Italie voit arriver plus de 120 000 migrants depuis le début de l'année mais la solidarité européenne ne pourrait pas exister, les Alpes-Maritimes ne pourraient pas accueillir quelques centaines de personnes dignement. Lamentable !

Le PCF 06 porte des propositions très précises pour la construction d'un centre d'accueil, un centre d'hébergement temporaire pour permettre aux réfugiés de réfléchir, de prendre du temps pour choisir le pays où ils veulent être accueillis, pour panser leurs maux

-physiques et psychologiques.

Parmi ces propositions, le PCF a ciblé plusieurs bâtiments : l'ancien hôpital Saint-Roch à Nice, l'ancienne douane à Breil-sur-Roya...

Paris et Ivry présentent des projets très intéressants pour l'accueil des réfugiés, avec hébergement provisoire et accès aux services publics, à l'enseignement du français et aux services préfectoraux.

Le département des Alpes-Maritimes serait-il en dehors de tout sentiment humain pour ne pas répondre à la demande des réfugiés de Vintimille ?

De plus, depuis près d'un an, environ 40 mineurs étrangers sont hébergés à l'internat du CIV (Centre International de Valbonne), sans être scolarisés. Il est urgent que le conseil départemental mette en place des mesures sérieuses pour leur enseigner le français et pour que ces jeunes soient scolarisés en fonction de leur âge et de leurs compétences.

Le Parti communiste continuera à porter ces propositions avec l'aide de ses parlementaires nationaux et européens.

MENTON

Hommage à un jeune réfugié

Dans la nuit du 5 au 6 septembre dernier, un jeune réfugié est décédé sous le viaduc de l'autoroute A8, à la hauteur de Sainte-Agnès. Venues de tous horizons, une cinquantaine de personnes lui ont rendu hommage, le dimanche 18 septembre, au pied de l'olivier situé boulevard de Garavan, à Menton. Dépôt de bouquets de fleurs et lecture de textes pour briser l'indifférence face au drame que connaissent des milliers de personnes.



© André Franco

MARCHE POUR LA PAIX

Une manifestation contre toutes les formes de discrimination et pour la paix aura lieu le samedi 24 septembre, à 14h Place Garibaldi, à Nice

Lancée à l'appel d'une vingtaine d'associations et d'organisations syndicales et politiques -dont le PCF des Alpes-Maritimes-, cette marche est organisée « pour construire en commun et dans le respect mutuel, une autre unité. Une unité autour des valeurs progressistes et émancipatrices qui s'inscrivent en adéquation avec nos principes de coexistence humaine : liberté, égalité, fraternité, solidarité, lutte contre tous types de discriminations et injustices et pour la paix ».